

ASSEMBLÉE NATIONALE14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AS118

présenté par

M. Clouet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Travail et emploi »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Accès et retour à l'emploi	50 000 000	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	50 000 000	
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0	
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0	
TOTAUX	50 000 000	50 000 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, nous demandons l'arrêt de la baisse de moyens accordés à Pôle Emploi.

Malgré les grands discours du Gouvernement sur l'emploi, il n'a cessé de diminuer sa contribution à l'opérateur. La subvention de l'État a diminué de 86 M€ l'année dernière, tout comme les crédits complémentaires du plan de relance qui avaient baissé de 75 M €. La contribution versée par l'Unédic a diminué d'environ 300 M pendant la crise sanitaire, soit près de 461 M € en moins pour Pôle emploi en 2022 !

Après la campagne présidentielle, il est étonnant Pôle emploi qui est censé être encore plus au coeur des préoccupations du Gouvernement : création de France Travail, réforme de l'assurance-chômage, « Tensions » de recrutement, etc. Le Gouvernement lui-même reconnaît une « montée en charge » de Pôle emploi, sous l'effet des différents plans (formation, chômage de longue durée etc) et du grand nombre d'inscrits. Pourtant, il continue de défier toute logique en rabotant une nouvelle fois les moyens de l'opérateur avec 200 M d'euros en moins.

Cela ne fera qu'accentuer la dégradation du service de l'emploi : toujours plus de dématérialisation pour moins d'accompagnement des demandeurs d'emploi, conseillers surchargés et épuisés, recours massif aux CDD, et même à des services civiques comme le révélait Cash Investigation.

Pour des raisons de recevabilité financière au titre de l'article 40 de notre Constitution, cet amendement abonde de 50 000 000 euros les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action 1 « Amélioration de l'efficacité du service public de l'emploi » du programme 102 « Accès et retour à l'emploi », en diminuant d'autant les AE et CP de l'action 02 intitulée « Amélioration de l'insertion dans l'emploi par l'adaptation des qualifications et la reconnaissance

des compétences » du programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi ».